# La formation du couple et ses rituels :

l'analyse des changements de la période 1950-1980, à travers les récits de vie

> Denise LEMIEUX Lucie MERCIER Institut québécois de recherche sur la culture

Au chapitre des changements familiaux des dernières décennies, on évoque spontanément la croissance de l'instabilité conjugale et la diversification des types de famille qui en résulte; on songe aussi, d'emblée, aux diminutions du nombre d'enfants par famille qui modifient le type de relations au sein des fratries et peut-être l'ampleur, sinon la forme, de l'investissement parental<sup>1</sup>; on constate également la vogue grandissante, surtout chez les jeunes, mais aussi dans la population divorcée, de l'union libre comme mode initial d'association conjugale, suivie ou non d'un mariage<sup>2</sup>. Le mariage se pratique encore dans une forte proportion; il

<sup>1.</sup> Évelyne Lapierre-Adamcyk et Yves Péron (1983), « Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique », Santé mentale au Québec. Enfant et famille, 8 (2) : 27-42; Yves PÉRON, Évelyne Lapierre-Adamcyk et Denis Morisette (1987), « Le changement familial : aspects démographiques », Recherches sociographiques, 28 (2-3) : 317-340; Renée B.-Dandurand (1990), « Le couple : les transformations de la conjugalité », Denise Lemieux (dir.), Familles d'aujourd'hui, en collaboration avec le Musée de la civilisation, Québec, IQRC : 23-42.

<sup>2.</sup> Évelyne Lapierre-Adamcyk, T.R. Bala Krishnan et Karol J. Krotki (1987), « La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes québécoises ». Renée B.-Dandurand (dir.), Couples et parents des années quatre-vingt, Québec, IQRC: 27-46 (Coll. « Questions de culture », no 13); Richard Morin, Damaris Rose et Joël Mongeau (1988), La formation de ménages chez les jeunes, Montréal, INRS-Urbanisation et département d'Études urbaines, Université du Québec à Montréal, 195p.

est religieux pour deux mariages sur trois et civil pour les autres<sup>3</sup>. Tous ces phénomènes ont été bien circonscrits par des études quantitatives et, en particulier, par les études démographiques<sup>4</sup>.

Pourquoi cohabiter, pourquoi se marier et pourquoi se marier à l'église? La question du sens donné aux formes diverses d'association conjugale ainsi qu'aux rituels d'union (sens qui varie d'un individu à l'autre, et parfois, chez les mêmes personnes à diverses périodes de leur vie) demeure encore peu explorée. C'est ce que souligne Jean-Paul Baillargeon<sup>5</sup> au sujet de la persistance des rituels de mariage.

Le présent article aborde, parmi ces changements, ceux qui concernent la formation des couples. Ils seront situés, à la fois dans le temps historique et le temps individuel, en examinant la signification donnée aux rituels par les femmes qui en évoquent le souvenir. Bien que l'on puisse aussi l'examiner à long terme, le sujet de cet article est une mutation à court terme : le changement du système matrimonial au cours des années soixante habituellement envisagé à travers la montée des divorces<sup>6</sup> Cependant, il est aussi possible d'analyser ce changement sous l'angle de la formation des couples, en l'examinant sur trois décennies. C'est une période qui permet de comparer les modèles anciens et nouveaux, et de suivre pas à pas l'effritement graduel des anciens modèles, ainsi que

<sup>3.</sup> Laurent Roy (1977), « Le mariage civil au Québec : étude socio-démographique de ses principales caractéristiques (1969-1974) », Cahiers québécois de démographie, 6 (1) : 3-24; Daniel BEAUDRY (1986), Caractéristiques socio-démographiques des individus mariés civilement ou religieusement entre 1975 et 1979, Thèse de M.A. (démographie), Université de Montréal, xix, 169 p.

<sup>4.</sup> Isabelle Aumont (1987), Cohabitation et mariage: un essai de mesure démographique d'après l'enquête sur la fécondité au Canada de 1984, Thèse de M.A. (démographie), Université de Montréal, XII, 104, 55 p.; Pierre Turcotte (1989), Caractéristiques démographiques et socio-économiques des partenaires vivant en union libre au Québec et au Canada, 1981 et 1986, Thèse de M.Sc. (démographie), Université de Montréal, 105 p.

<sup>5.</sup> Jean-Paul Baillargeon (1987), « Les mariages religieux, 1976-1985 », Recherches sociographiques, 28, 2-3: 341-348. Cette question est abordée dans une enquête suisse: J. Kellerhals et al. (1982), Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale, Coll. « Regards sociologiques », Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre, Chapitre Ill, « L'entrée en mariage ».

<sup>6.</sup> Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean (1988), Des mères sans alliance. Monoraprentalité et désunions conjugales, Québec, IQRC, 289 p.; Renée B.-Dandurand (1988), Le mariage en question. Essai sociohistorique, Québec, IQRC, 190 p.; Germain Dulac (1989), « Le lobby des pères : divorce et paternité », Revue juridique. La femme et le droit, 3, 1 : 45-68.

l'émergence de nouvelles formes de conjugalité. Nous allons considérer ce phénomène à l'échelle des vies individuelles et non plus à partir des données de recensement. Il sera alors possible d'explorer ses liens avec d'autres aspects de la vie des individus, ses formes successives au sein de vies singulières et, surtout, certaines significations données par les individus à leurs comportements.

Les données utilisées sont extraites d'une recherche portant sur les changements qui se produisent dans l'existence des femmes<sup>7</sup>. Des entrevues de type récit de vie furent recueillies en 83-84 auprès de 38 femmes vivant en couple, et mères d'au moins un enfant, provenant de milieux sociaux et de groupes d'âge différents. Ces témoignages rétrospectifs permettent de reconstituer, sur trois décennies environ, certaines mutations des comportements et du sens des comportements. Il s'agit de la suite de ce qui a été amorcé dans Les femmes au tournant du siècle<sup>8</sup>.

La démarche méthodologique ne permet pas de généraliser, ni à l'ensemble des cohortes, ni à chacun des milieux sociaux inégalement représentés, des expériences qui, cependant, éclairent des changements d'envergure mieux étayés par d'autres sources. Outre leur différence d'âge, puisqu'elles étaient nées entre 1928 et 1961 et avaient vécu le début de leurs unions dans les années 50-60-70 ou au tout début des années 80, nos répondantes n'étaient pas homogènes concernant le type d'union qu'elles avaient choisi. Si la plupart étaient mariées, ce qui rend ces données sélectives, elles l'avaient fait dans des contextes et avec des visées différentes.

<sup>7.</sup> Trois autres thèmes ont été traités à partir de cette recherche: Denis Lemieux et Lucie Mercier (1990), « Les relations familiales dans une perspective temporelle, socialisation, phénomènes d'âges et de générations », (sous la direction de Stéphanie Dansereau, Bernard Terrisse et Jean-Marie Bouchard, Éducation familiale et intervention précoce, Montréal, AIFREF, GREASS, Édition Agence d'Arc, p. 44-75; Lucie Mercier (1990), « Le quotidien et le partage des tâches », Familles d'aujourd'hui, (sous la direction de Denise Lemieux), en collaboration avec le Musée de la civilisation, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 234 p.; Denise Lemieux et Lucie Mercier (1991), « L'articulation travail-maternité: l'histoire d'une transition », à paraître dans les actes du colloque Maternité-travail, ACSALF.

Denise Lemieux et Lucie Mercier (1989), Les femmes au tournant du siècle. Âges de la vie, maternité et quotidien, IQRC, 389 p.; Denise Lemieux et Lucie Mercier (1987), « Les itinéraires féminins dans le prisme de la littérature personnelle : 1880-1940 », Recherches sociographiques. La famille de la Nouvelle-France à aujourd'hui, vol. XXVIII, 3-3. p. 255-271.

Tout en étant sélectif et qualitatif, le matériel recueilli est suffisamment riche pour explorer les transformations des modèles de la formation des couples sur trois décennies et les changements de significations qui s'expriment au niveau des rituels d'union. La rencontre du conjoint et, s'il y a lieu, le mariage seront décrits, en regroupant les récits en trois périodes inégales découpées *a posteriori*. Les dates tirées du regroupement des cas individuels serviront davantage à dégager des tendances qu'à dater précisément les phénomènes sociaux décrits, ce qui demanderait une approche quantitative. Pour ne pas rester qu'au niveau descriptif, il importe de rappeler brièvement dans quels courants théoriques peuvent s'inscrire les phénomènes analysés.

Si on commence depuis peu à s'intéresser à l'histoire des sentiments, de la sexualité et du mariage<sup>9</sup>, il existe depuis plus longtemps des données sur la formation des couples au Québec. Par exemple, on en retrouve dans les monographies rurales<sup>10</sup> et dans les études qui portent sur la reproduction sociale<sup>11</sup>. Or, comme le soulignent plusieurs théoriciens, le choix du conjoint est un moment-clé de la reproduction sociale<sup>12</sup>. Dans quelle mesure les conjoints proviennent-ils des mêmes milieux socio-professionnels ou géographiques, parfois des mêmes parentèles, ce qu'on désigne par les concepts d'homogamie et d'endogamie ? Des recherches québécoises

Roch Hurtubise (1989), L'amour, le soi et la société. Sociologie de la connaissance amoureuse dans les correspondances québécoises, Thèse de PH.D., Université de Montréal, 350 p.; Peter Ward, Courtship, Love and Marriage in Nineteenth-Century English Canada, Montréal, McGill-Queen's University Press, 219 p.

<sup>10.</sup> Voir en particulier: Horace Miner (1985), Saint-Denis: un village québécois, Présentation de Jean-Charles Falardeau, Montréal, Hurtubise HMH, 392 p. (Coll. « Sciences de l'homme et humanisme »); Michel Verdon (1973), Anthropologie de la colonisation au Québec; le dilemne d'un village du Lac Saint-Jean, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 283 p.

<sup>11.</sup> Voir entre autres : Jacques Mathieu, « Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France », Recherches sociographiques, 28, 2-3 : 211-228; Danielle Gauvreau (1991), Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université du Qubéec, 232 p.

<sup>12.</sup> William J. Goode (1982), The Family, Second Edition, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, Chapitre 4: « Mate selection and marriage »; Pierre Bourdieu, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », Annales, 27, 4-5, p. 1105-1125; André Burghière, « The Formation of the Couple », Journal of Family History, vol. 12, no 1-3, p. 39-53; François de Singly (1987), « Théorie critique de l'homogamie », L'année sociologique, 37, p. 181-205; Voir dans l'ouvrage de Kellerhals et al., le chapitre l, « Mariage et statut social : quelques repères pour une étude empirique ».

apportent des données sur ces questions pour des époques, des lieux ou des catégories sociales particulières<sup>13</sup>. L'homogamie c'est le « qui s'assemble se ressemble » des proverbes populaires.

D'après Gérard Bouchard<sup>14</sup>, au Saguenay, les mariages examinés à l'échelle des paroisses, étaient surtout endogames, avec des taux qui varient peu de 1842 à 1921. À Montréal, au début du siècle, Lucia Feretti<sup>15</sup> observe des mariages entre ouvriers, souvent de la même paroisse, sinon de la même rue. C'est dans la densité des sociabilités urbaines que Daniel Fournier trouve l'explication d'un degré de consanguinité des mariages relativement élevé à Montréal comparativement à d'autres villes, à cette époque<sup>16</sup>. Pourtant, la recherche d'un conjoint de même milieu social peut s'accompagner d'un élargissement des marchés matrimoniaux sur le plan géographique. Ainsi, les filles des notables de Trois-Rivières, selon François Guérard<sup>17</sup>, vont chercher à l'extérieur des partis assortis à leur condition sociale.

Pour toutes les périodes, les données sur la reproduction sociale renvoient à une question moins bien connue ici des lieux de rencontre du conjoint. Dans les femmes au tournant du siècle, on a observé divers mécanismes sociaux expliquant les mariages entre proches sur les plans social, géographique et familial, par le rôle important de la famille et des parentèles dans les sociabilités. Il semble que l'on assistait peu à peu à une mise à distance de la famille par l'apparition, entre autres, de lieux publics

<sup>13.</sup> Daniel Beaudry (1986), Caractéristiques socio-démographiques des individus mariés civilement ou religieusement entre 1975 et 1979, Thèse de M.A. (démographie), Université de Montréal, XIX, 169p.; Claudette Lavoie (1984), La mobilité matrimoniale : une application méthodologique aux générations québécoises nées entre 1940 et 1955, Thèse de M.A. (démographie), Université de Montréal, v, 100 p.

<sup>14.</sup> Gérard Bouchard (1987), « Sur la reproduction en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », Recherches sociographiques, 28, 2-3 : 229-251; voir aussi : Gérard Bouchard (1989), « Les alliances conjugales au Saguenay, Paramètres géographiques et sociaux (1842-1921) », Anthropologie et sociétés, 13, 2 : 143-167.

<sup>15.</sup> Lucia Ferretti (1985), « Mariage et cadre de la vie familiale dans une paroisse ouvrière montréalaise : Sainte-Brigide, 1900-1914 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 39, no 2, automne : 233-251.

<sup>16.</sup> Daniel Fournier (1983), « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », Recherches sociographiques. Populations, 24, 3 : 307-323.

<sup>17.</sup> François Guérard (1988), « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation », Revue d'histoire de l'Amérique française, 42, 1 : 27-46.

de sociabilité de la jeunesse<sup>18</sup>. Les femmes de milieux ouvriers étudiées par Denyse Baillargeon, qui se sont mariées entre 1919 et 1929, avaient, pour la plupart, rencontré leur conjoint « à l'intérieur d'un cercle restreint » : familles, cercles d'amis, voisinage<sup>19</sup>.

En ce qui concerne la seconde moitié du XXe siècle, il existe divers indices des caractéristiques sociales des unions. Céline Fortier<sup>20</sup> a comparé l'homogamie d'âge des couples avec d'autres traits socioculturels communs à partir de l'enquête de fécondité de 1971. Sur le choix du conjoint, on connaît mieux le milieu rural, par exemple, à travers la recherche de Brigitte Garneau<sup>21</sup> sur le remariage. Il n'y a cependant pas d'enquête longitudinale d'ensemble, comme celle que Alain Girard a menée sur le choix du conjoint en France et dont l'exploration porte en particulier sur les lieux de rencontre. Cette enquête a été reprise récemment par Michel Bozon et François Héran pour la période de 1960 à nos jours<sup>22</sup>. D'ailleurs, comme l'ont constaté ces auteurs, de même que Kellerhals et al.<sup>23</sup>, en Suisse, l'homogamie est une caractéristique des unions qui se maintient tout au long du XXe siècle et se retrouve aujourd'hui dans les cohabitations. Mais elle est davantage sociale que géographique et les movens par lesquels elle se maintient changent considérablement.

<sup>18.</sup> Les femmes au tournant du siècle, op.cit., Voir les chapitres sur les fréquentations, l'amour et le mariage. J'ai repris la dimension des lieux de sociabilité dans Denise Lemieux, « Lieux de sociabilité de la jeunesse et changements socio-culturels dans la formation des couples (1880-1949) », De la sociabilité. Spécificités et mutations, sous la direction de Roger Levasseur, Montréal, Boréal Express, p. 137-152. Ce phénomène, Peter Ward l'estimait déjà passablement enclenché à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Canadaanglais, op.cit.

<sup>19.</sup> Denyse Baillargeon (1991), Ménagères au temps de la crise, Montréal, les Éditions du remue-ménage. Voir le chapitre intitulé: « Au-delà de la romance, les fréquentations et le mariage ».

Céline Fortier (1981), Âge des conjoints au moment du mariage et degré d'homogamie des couples au Québec, Thèse de M.A. (démographie), Université de Montréal, xiv, 154 p.

Brigitte Garneau (1989), Mariage et remariage dans une structure complexe de l'alliance de mariage. Bois-Vert, Saguenay (Québec): 1900-1970, Thèse de Ph.D. (anthropologie), Université Laval, 361 p.

<sup>22.</sup> Alain Girard (1964), Le choix du conjoint, 2º édition, Paris, Presses Universitaires de France, 204 p.; Michel Bozon et François Héran (1987), « La découverte du conjoint. l. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », Population, 6, p. 943-986 et ll. « Les scènes de rencontre dans l'espace social », Population, l, p. 121-150.

<sup>23.</sup> J. Kellerhals et al., op.cit., Chapitre II, « La formation du couple ».

En plus de ces travaux sur le choix du conjoint, l'étude s'inspire d'un autre courant théorique : l'analyse des rituels et, en particulier, des rites de passage, surtout explorés par les ethnologues et les anthropologues, de Van Gennep à Victor Turner<sup>24</sup>. Bien qu'on les associe davantage aux sociétés traditionnelles, les rituels, qui marquent les passages des personnes d'un statut à un autre au cours de leur existence, demeurent sujets d'actualité; le magazine Life y a consacré un numéro spécial au cours de l'automne 1991. Il serait sans doute difficile de trouver en Amérique des séquences cérémonielles aussi codifiées que ces rituels de mariage décrits par Nicole Belmont ou Martine Ségalen<sup>25</sup> pour la France ancienne. Mettre les divers moments du rituels traduisaient symboliquement dans l'espace le passage de la mariée, de la maison de son père à celle de son époux. L'intérêt toujours actuel des rituels vient de leur faculté de révéler. à travers la mise en scène d'une action symbolique codifiée, mais variable, les significations entourant les relations sociales, y compris les relations conflictuelles. Cependant, il ne s'agit pas d'un simple reflet. L'anthropologue Clifford Geertz<sup>26</sup> dans son analyse d'un rituel de deuil javanais souligne tout l'intérêt de dissocier, dans l'étude des rituels, les significations culturelles de celles des relations sociales se rapportant plus directement à la structure sociale. Si nos données font état de la transformation des comportements et des normes entourant les modes de rencontres et les types d'union conjugale, les récits de vie offrent, aussi, une moisson de significations concernant les rituels d'union.

Le changement apparaît rapide quand on le suit d'une année à l'autre chez un petit nombre de personnes; il s'inscrit, en réalité, dans un changement à plus long terme; des indices émergent dès le début du siècle : un accent mis davantage sur le couple plutôt que sur l'alliance entre familles, l'apparition du voyage de noces et certains signes de

<sup>24.</sup> Arnold Van Gennep (1981), Les rites de passage, Paris, Édition A et J, Picard, 286 p., (Réimpression de l'édition de 1909); Victor Turner (1969), The ritual process, structure and antistructure, London, Routledge Armd Kegan Paul. Voir aussi: Les rites de passage d'aujourd'hui, Actes du colloque de Neuchâtel 1981, sous la direction de Pierre Centlivres et Jacques Hainard, Lausanne, Éditions l'Âge d'homme, 1986, 238 p.

<sup>25.</sup> Nicole Belmont, « La fonction symbolique du cortège dans les rituels populaires de mariage », Annales E.S.C., 3, (mai-juin): p. 650-655; Martine Segalen, Amours et mariages de l'ancienne France, coll. « Arts et traditions populaires », Paris, Bibliothèque Berger-Levrault, 172 p.

<sup>26.</sup> Clifford Geertz (1973), The Interpretation of Cultures, New York, Basic Books, Chapitre 6: « Ritual and Social Change: A Javanese Example ».

diffusion du romantisme dans le sillage de l'alphabétisation<sup>27</sup>. Malgré ces nouveautés, les grands traits du système matrimonial persistent jusqu'aux abords des années 60.

Dans notre corpus d'entrevues, on peut regrouper les modalités de la formation des couples selon trois groupes dans le temps: avant 1965, entre 65-70, dans les années 70 et après. Ce découpage uni ne doit pas leurrer: à l'occasion, les frontières floues qu'il comporte seront précisées et l'appartenance de certains couples d'une période au groupe précédent. Les données sont subjectives et vues à travers le souvenir qu'en ont gardé les répondantes au moment où elles ont été rencontrées. Il ne s'agit donc pas d'une description ethnologique, mais d'une reconstitution de la mémoire. C'est à la lumière des années 80 que les mariées des années 50 ont décrit leur mariage qu'elles percevaient alors comme ancien ou traditionnel.

#### LES MARIAGES DÉFINIS COMME TRADITIONNELS

Avant 1960, et pour deux ou trois cas avant 1964, on retrouve, dans la majorité des unions, les principaux éléments du modèle d'entrée dans le mariage déjà décrit dans Les femmes du tournant du siècle. La plupart des jeunes filles des années 50 avaient étudié dans des couvents sous l'égide des religieuses. Des règles strictes entouraient les rencontres entre jeunes gens, mais, en général, les chaperons avaient disparu. Parmi les femmes rencontrées, presque toutes avaient entretenu dès leur jeunesse le projet de se marier. Ceci impliquait l'idée d'avoir des enfants et d'arrêter de travailler dès les débuts du mariage, deux normes peu remises en question. Pour proposer le mariage, le candidat devait posséder un emploi assuré, ce qui explique les longues fréquentations et les décisions très rapides d'alliance. Plusieurs filles travaillaient; parfois, elles vivaient loin de chez elles, mais elles étaient encore très surveillées par leurs parents. Celles qui étaient un peu plus libres disent avoir intériorisé de solides tabous religieux concernant la sexualité. Quelques-unes évoquent une vie de jeunesse pleine d'agréments, soulignant par ailleurs qu'elles se conformaient aux attentes de leur milieu. Si les modèles de rencontres demeuraient assez codifiés, faisant appel à des intermédiaires proches pour

<sup>27.</sup> Voir Les femmes au tournant du siècle, Chapitre 5 : « De l'amour au rite de passage, le mariage ». Roch Hurtubise a bien analysé cette transformation à travers les correspondances amoureuses, op.cit.

la présentation des jeunes gens l'un à l'autre, les lieux de rencontre étaient multiples: voisinage, sortie de l'église, chalet de sa tante, etc. Plus souvent, les associations étudiantes et les danses qu'elles organisaient, les centres de ski, patinoires, tennis, réunissaient filles et garçons. Une fois le jeune homme rencontré, les fréquentations s'organisaient selon des scénarios assez rigides. Par exemple, la jeune fille attendait les téléphones; elle ne pouvait aller n'importe où en compagnie de son fiancé.

Dans les années 50, le cas de Simone Quenneville (nom fictif), raconté avec humour, est plutôt exceptionnel par son côté traditionnel. Sa soeur rencontre au marché un jeune agronome en quête d'une épouse instruite. Un rendez-vous est prévu à l'exposition provinciale. La jeune fille s'y rend en auto-stop. La rencontre s'avère prometteuse. Les familles s'enquièrent de leurs statuts respectifs : deux bonnes familles rurales. Le mariage se conclut au cours de l'année, non sans hésitation de la part de la fiancée qui avait aimé un étudiant et entretenait le rêve de faire le tour du monde. Elle voyait la vie, dit-elle, comme dans un film de la famille Trapp. Après les fiançailles, un mariage, dont elle fait les préparatifs avec beaucoup de romantisme, rassemble les deux familles, et les époux partent en voyage de noces. Elle dira: « je suis decendue de mon tapis magique ». Au retour, elle se retrouve voisine d'une belle-famille austère, dans une maison appartenant à son beau-frère, chauffant le poêle à bois pendant les voyages professionnels de son mari. Elle qui travaillait, se retrouve seule et plutôt oisive, jusqu'au moment d'avoir des enfants.

Pour toutes celles qui travaillaient avant leur mariage, le début de la vie conjugale était, sinon difficile, du moins marqué d'une forte transition. La norme de l'interruption de carrière était uniformément partagée et, en général, on n'envisageait pas encore de reporter les naissances. À la toute fin des années 50, Marie Vien fait exception à la règle : elle a rencontré son conjoint à l'université et a pu le fréquenter sans trop de surveillance. Une fois mariée, elle part à l'étranger avec un conjoint étudiant et recourt à la contraception en suivant les conseils de son père médecin. C'est déjà l'amorce du modèle de la décennie suivante.

Au delà de ces variantes, le rituel du mariage qui assure la transition au statut d'épouse, obéit à des codes relativement semblables dont les formes varient seulement en fonction des moyens financiers des familles. Les fiançailles sont assez répandues et, dans quelques cas, les cours de préparation au mariage viennent s'ajouter à la phase préliminaire du mariage. En général, les parents de la jeune fille assument les coûts de la réception et l'organisent; la jeune fille reçoit des cadeaux, le mariage a lieu à l'église; pour la noce, on rassemble les deux parentés; la mariée est

vêtue d'une robe blanche, longue<sup>28</sup>. Les robes courtes et de couleur sont attribuables à des moyens limités plutôt qu'à une mise à distance du modèle de mariage conventionnel. Tous les couples vont en voyage de noce, avant de s'installer dans leur logis. Le rituel désigne l'ensemble de la séquence cérémonielle<sup>29</sup> au moyen de diverses expressions : « la robe blanche et toute l'affaire », « la robe longue et tout le tralala ».

Si la décision du mariage est individuelle, la noce est l'affaire des familles. Lorraine Marcoux, qui a épousé son voisin raconte comment leurs parents respectifs les accompagnèrent à l'occasion d'une soirée dans une ville voisine où ils allaient habiter. Ils en profitèrent pour acheter une maison, les meubles, la robe de noces, l'anneau, les souliers. Une autre dira qu'ils ne pouvaient se rendre seuls à leur appartement, car à cette époque, on voyait des péchés partout. Béatrice Quirion compare le rituel de son propre mariage avec celui de sa fille. « Ce n'était pas notre choix. C'était la parenté...c'était le mariage de la famille si l'on peut dire. C'était les deux familles qui venaient au mariage; tandis qu'aujourd'hui, c'est les amis en premier, je trouve ça parfait ».

Au cours de la transition, vers les années 65, tous les parents ne trouvent pas ça parfait.

### LES MARIAGES ÉCOURTÉS

Entre les années 1960 et 1970, le modèle de formation des couples, constitué par le mariage, subsiste en apparence. Mais les normes de comportements qui en soutiennent les divers éléments sont l'une après l'autre battues en brèche. La plupart des jeunes filles continuent d'entrevoir le mariage comme mode de vie, mais certaines ont prolongé leurs études profitant des possibilités de la réforme scolaire. Les pensionnats des années 60, qu'elles ont en majorité fréquentés<sup>30</sup>, semblent moins sévères et certaines continuent leurs études à l'université, parfois après un court

<sup>28.</sup> Sur la généralisation de la robe de mariée blanche après 1945, voir : Lorraine Bouchard, « La mariée des années 40 », Cap-aux-diamants, vol. 4, no. 2, (Été 1988) : pp. 21-23.

<sup>29.</sup> La notion de séquence cérémonielle est importante dans la théorie des rituels. Notons que l'introduction du voyage de noces au début du siècle avait déjà apporté un élément de changement significatif dans le rituel.

<sup>30.</sup> Les CÉGEPS commencent en 1967.

séjour sur le marché du travail. Dans l'ensemble, la rencontre du conjoint, en milieu de travail, à l'université ou dans le quartier comme auparavant, semble se dérouler davantage à distance des familles.

Certains parents urbains semblent eux-mêmes devenir plus permissifs. Sans que la cohabitation soit acceptée dans le milieu social, une nouvelle conception du lien amoureux axée sur la communication et faisant place à la sexualité se développe. Aussi, les cours de préparation aux mariages, suivis par plusieurs, semblent favoriser la création d'un lien personnel dans le couple<sup>31</sup>. La virginité prénuptiale demeure la règle, quoique l'on dise avoir eu peine à s'y restreindre. Certaines estiment qu'elles étaient trop ignorantes, d'autres disent qu'aujourd'hui elles s'en permettraient davantage. La contraception n'est pas accessible à toutes, mais celles qui y ont accès avant leur mariage vont parfois vivre une sexualité prénuptiale en cachette de leur milieu de travail, de leurs amies. Cependant, toutes affirment qu'il leur était impossible de cohabiter. Quelques-unes, enseignantes, secrétaires ou infirmières vont continuer de travailler après le mariage, alors que leur conjoint poursuit ses études. Le mariage étudiant, dans un premier temps, ne concerne pas les filles qui, aujourd'hui, s'étonnent d'une telle décision.

Tout autant que la moindre force des normes, les rituels sont apparus comme révélateurs des changements en cours. Même les cérémonies où l'on utilise les principaux éléments de la séquence traditionnelle révèlent les tensions entre les parents et les mariés qui tentent de se réapproprier le rituel. Aline Coulombe, dont les parents ont repoussé le mariage parce qu'elle était trop jeune, attend ses 21 ans la bague au doigt. Les parents décident du temps des fiançailles puis du mariage. « La réception, dit-elle, c'était pour les parents ». Elle et son amoureux choisiront d'aller en voyage de noces en camping, un modèle adopté par plusieurs personnes de cette génération; dans les années 60, on n'attend plus que le conjoint soit établi pour convoler.

Mariée en 69, après avoir suivi, à quatre, les cours de préparation au mariage (son frère aussi se mariait), Maud L'Heureux exprime beaucoup de regret d'avoir fait un mariage traditionnel et, surtout, de ne pas avoir développé de projet de carrière. Ayant manifesté le désir de faire la

<sup>31.</sup> Sur la transformation du lien conjugal à partir de l'éthique religieuse un phénomène initié dans les décennies 30-40, voir Roch Hurtubise, op.cit. Pour une excellente analyse de contenu des cours de préparation au mariage, voir : Denis Thibault, L'égalité femme-homme dans les cours du Service de préparation au mariage 1944-1975. Thèse de M.A. (théologie), Université Laval, 1985, vi, 183 p.

réception au chalet de sa famille dans un cadre plus intime, les amoureux durent se soumettre à la coutume, à cause de la distance trop grande pour les invités : « c'était plus facile », dit-elle, « de faire ça conventionnel ». De sa photo de mariage, elle dit : « c'était dans le moule ». Au sujet du voyage de noces à la Jamaïque, elle estime qu'ils auraient dû attendre un an et aller en Europe. Du moins, ont-ils pu raccourcir la cérémonie religieuse en allant à la messe le matin, pour avoir simplement la bénédiction nuptiale devant l'assistance.

Jeanne Rouillard se dit de la génération des filles préparées à se marier. À 17 ans, elle s'engage dans une relation affective intense qui débouche rapidement sur un projet de mariage. Elle n'a pas eu une forte éducation religieuse, puisque ses parents étaient incroyants. C'est en suivant le rythme progressif de leur engagement mutuel qu'elle et son futur époux vivent une sexualité active et exclusive, à partir du moment où ils sont fiancés. Très préoccupée de réussir cette partie de sa vie, elle suit avec son conjoint des cours de préparation au mariage; elle dira que c'est devant Dieu qu'elle voulait faire son engagement. Après le mariage, c'est elle qui fait vivre le couple, tandis que son conjoint étudie. Par la suite, influencée par le féminisme, elle entreprendra de longues études repoussant à plus tard ses projets de procréer.

Si certains écourtent la cérémonie ou tentent sans succès de supprimer le tapis rouge, d'autres coupent dans le nombre d'invités ou raccourcissent la robe de mariée jusqu'à la mini-jupe. Quand Rolande Naud se marie en 1965, c'est pour elle et son époux une pure formalité pour ne pas blesser leurs parents. Son ami fait la demande en mariage, puis ils organisent une noce intime. Ils sont déjà très proches des modèles de la décennie suivante. Cette enseignante vit, dans le plus grand secret à l'égard de son milieu de travail et même de ses amies, une liaison sans cohabitation qu'elle-même aurait désapprouvé quelques années auparavant. La contraception obtenue d'un médecin un peu plus ouvert, facilite cette évolution. À la toute fin de la décennie, quelques couples auraient bien voulu cohabiter comme certains de leurs amis, mais, à cause des parents, ils n'osent pas se soustraire au rituel d'un mariage réduit à sa plus simple expression. Se marier et n'avoir que six invités, quand on vient d'une famille rurale de treize enfants, c'est déjà un défi à la tradition (Lise Vallerand). Pour une autre, dont la mère conseille un mariage civil sous prétexte qu'ils ne sont pas pratiquants, le mariage religieux sera retenu, d'autant plus qu'un mariage civil implique la suppression des cadeaux dont on a bien besoin. (Annick Verronneau).

## LES RITUELS BRICOLÉS

Avec les années 70, la sexualité prénuptiale devient la norme de toutes les unions. La diversité des cheminements, des engagements et des rituels adoptés par la suite, parfois même le refus explicite du mariage, mais pas de tout rituel, caractérisent cette époque qui, de prime abord, semble déconstruire le mariage. La diversité des modèles semble presque défier l'analyse. Il serait difficile, à première vue, de regrouper les répondantes selon des modèles d'entrée dans la conjugalité où, pourtant, elles se sont toutes engagées. L'étude des processus racontés dans les récits suggère cependant quelques interprétations.

À des degrés divers, la vie sexuelle active réservée aux fiancés de la cohorte précédente, selon une norme d'exclusivité encore présente dans les années 70, s'étend parfois au début de la vie de jeunesse. Une nouvelle norme est formulée suggérant que l'on doit expérimenter et s'amuser avant de « s'embarquer ». « C'est ma période de folies » (Lisa Gaudreau). « C'est le temps où je "bumme" » (Diane Olivier). « C'était le temps de faire ma vie de fille » (Corinne Cloutier). Une des répondantes regrette d'avoir eu une jeunesse trop sage disant qu'elle aurait dû faire plus de folies. Alors que les filles de la cohorte précédente croyaient être seules à vivre leur sexualité, ici l'on semble attribuer aux autres une liberté de moeurs plus grande que celle qu'on s'arroge. Le contexte mixte et peu encadré des nouveaux lieux d'étude ou parfois, des départs de la maison familiale semblent favoriser de nouvelles expériences. L'exercice de la sexualité, très souvent précoce, s'accompagne d'un usage également précoce de la contraception, l'information étant transmise entre pairs, de la mère à la fille ou par d'autres sources. Si des parents s'opposent encore à la cohabitation, quelques-uns la tolèrent et parfois la prônent. La mère d'Isabelle Drolet estime qu'en cas de séparation, le retour à la maison sera moins pénible qu'un divorce. On peut aller cohabiter à la suite d'un coup de foudre, mais il semble que cela se fasse souvent à la suite d'une décision mûrie d'un couple qui se connaît depuis un certain temps; il s'engage ainsi un peu plus, à mesure que se consolide sa situation affective et matérielle. On emménage dans un meublé ou dans un appartement avec deux chaises et deux plantes pour s'installer progressivement. L'aspect très graduel de certains engagements, qui paraissent aussi très planifiés matériellement, contraste avec les transitions rapides vécues par les aînées. Le tout ne va pas sans adaptations et sans échecs : quelques-unes racontent s'être déjà fiancées avec un autre et posséder déjà l'équipement du ménage. Une raison pour supprimer les cadeaux!

Au delà de cet éclatement des modèles, l'examen des lieux de rencontres du conjoint actuel révèle certains processus qui semblent conduire souvent à une homogamie des couples. Si les rencontres à l'université et en milieu de travail expliquent que l'on se retrouve entre professions similaires ou très proches, le voisinage demeure en milieu populaire, un lieu de rencontre privilégié<sup>32</sup>. C'est par divers processus que l'on se retrouve en terrain connu. On rencontre à l'université un garçon de son village, de son quartier. Parfois, on aide le hasard. Lassée de ses aventures, Luce Morin va habiter avec un ami d'enfance qu'elle cherchait à retrouver. Après deux ans de cohabitation, elle le demande en mariage devant tout le monde, un soir de fête. Après un divorce, une autre fait appel à un ami d'enfance, cousin de sa mère avec qui elle se met en ménage.

Quelques-unes présentent leur rencontre comme un événement soudain. Diane Olivier dit avoir rencontré son mari dans le lit d'un copain qui les avait gardés à coucher et n'avait qu'un seul lit. Le nouvel amoureux est en réalité un ami de longue date qui la consolait de ses chagrins d'amour au temps de sa jeunesse. Corinne Cloutier termine son cours à l'université, lorsqu'elle décide d'inviter à souper un étudiant de sa classe qu'elle connaît peu et qui l'intrigue. Dès cette rencontre, dit-elle, ce fut « à toi pour toujours ». C'est donc à partir d'un cercle de gens connus que se choisissent les cohabitants, un peu comme les mariés d'autrefois. Les filles, plus souvent qu'à leur tour, font les premiers pas et certaines demandent le mariage.

Le choix du mariage répond à divers motifs et, dans certains cas, les conjoints négocient entre cohabitation et mariage et entre mariage civil et mariage religieux. Laure Marquis aurait aimé un mariage civil, mais son conjoint ne voulait pas froisser les familles pour en arriver au même résultat. De son côté, elle avoue que la journée du mariage l'attirait, avec son romantisme, la robe, les chants à l'église; aussi, c'est avec un plaisir extrême qu'elle a organisé une belle fête pour les amis et les parents.

Le projet de mariage est, pour la plupart, associé au fait de vouloir des enfants; on y recherche une certaine garantie, non pour soi-même, mais pour les enfants à venir<sup>33</sup>. Quelques-unes rejetaient au départ la vie

<sup>32.</sup> Sur le resserrement des cadres de l'homogamie au moment de conclure des unions plus engageantes, voir W. Goode, op.cit. Voir aussi les analyses de Kellerhals et al., « La formation du couple », op.cit., Chapitre II.

<sup>33.</sup> Pour une analyse des motifs verbalisés des choix d'union selon les milieux sociaux. Voir Kellerhals et al., op.cit., Chapitre III.

conjugale et le mariage, en particulier lorsqu'elles ont vécu des difficultés familiales. C'est peu à peu, à mesure que se crée un lien plus étroit dans le couple et, surtout, quand on envisage d'avoir des enfants que surgit l'idée de se marier.

Corinne Cloutier se marie alors qu'elle est enceinte de six mois et que ses parents viennent de divorcer. Elle réussit à les convaincre d'assister à une petite réception. C'est un mariage pour les papiers. Les cadeaux, ils les ont déjà eu en début de cohabitation, et ceux qu'ils reçoivent sont pour le bébé. Le modèle des noces traditionnelles demeure attrayant pour Liette Nolin qui, après quelques années de cohabitation, décide de « faire un bout » avec l'homme qu'elle aime. Elle opte pour un mariage religieux pour plaire à sa grand-mère et, après avoir examiné les robes en dentelles, elle choisit tout de même un petit mariage. Elle soulignera qu'en sortant de l'église, ils ont pris la tête du cortège dans leur vieille Toyota rouillée pour se rendre au restaurant, suivis des invités.

Dans cette image du cortège nuptial, peut-être bien différent de celui qu'évoque Nicole Belmont<sup>34</sup>, on retrouve la notion de la publicisation du lien privé présente dans les anciens cortèges de mariages. Ce couple n'est peut-être pas si éloigné des modèles multiséculaires, ceux qui existaient avant l'avènement du Concile de Trente, quand les mariés cohabitaient avant d'échanger leurs promesses à l'église. Ils vont d'ailleurs s'installer pour un temps dans l'appartement loué au-dessus des beaux-parents, ce changement de lieu étant la seule marque d'un changement de situation. Le lendemain, au lieu du voyage de noces, ils se retrouvent à décaper le plancher de leur demeure. Quand on vit ensemble depuis plusieurs années, le voyage de noces n'a pas tellement de sens, soulignet-elle, ajoutant qu'ils le feront un jour. Si, pour certains, la maison ou l'enfant est l'élément autour duquel se consolide un lien déjà existant, le voyage qui marque un déplacement dans l'espace est souvent retenu pour marquer un nouveau statut sur une relation déjà ancienne.

Après une cohabitation, Diane Olivier s'est mariée civilement dans le but d'avoir des enfants, mais, pour elle, c'était si important qu'elle avait « posé un ultimatum » à son ami. À cette occasion, ils ont presque inversé les étapes du rituel, puisqu'ils devaient partir en voyage avant la cérémonie. À la veille du départ, sa mère leur suggère de se marier en Europe, rétablissant peut-être ainsi l'ordre des choses. Dans ce cas, le mariage civil

<sup>34.</sup> Nicole Belmont, op.cit.

conserve tout l'extraordinaire du rituel avec le repas gastronomique et le côté exotique du passage à la mairie parisienne. De plus, les conjoints célèbrent dans le cadre initial de leur rencontre, avec certains amis de leur jeunesse. La parenté s'est éclipsée pour un temps, mais au retour, le nouveau couple habitera l'appartement prêté par un beau-frère.

#### CONCLUSION

Si le rituel de mariage d'antan continue de flotter comme un rêve audessus des comportements plus hétéroclites des conjoints d'aujourd'hui (avec des significations qui varient selon les personnes), seule une étude plus détaillée et centrée sur ce thème permettrait d'en baliser toutes les dimensions. De même, il faudrait examiner systématiquement les phénomènes d'homogamie et d'hétérogamie des conjoints, en tenant compte des rapports de sexe au coeur de ces choix, puisque les enjeux n'étaient pas les mêmes pour les femmes et les hommes, comme le rappelle François De Singly<sup>35</sup>. Ce matériel qualitatif révèle à côté de modèles inédits de formation des couples dans les années 70, la persistance de rapports familiaux et conviviaux souvent présents à l'arrière-plan des unions.

Ces entrevues peu nombreuses, et faites uniquement avec des femmes, ont permis d'ébaucher quelque peu l'histoire d'une transition. Après une contestation et une réappropriation du rituel nuptial au cours des années 60, puis, dans certains cas, une désaffection du mariage, plusieurs bricolent de nouveaux modèles à partir d'éléments nouveaux. Ils y intègrent plus ou moins des éléments ou symboles des noces dites traditionnelles. N'est-ce pas justement la définition de l'art post-moderne?

Les années 60 font ressortir une période de remise en question timide ou radicale du mariage religieux, au moment où les croyances et les normes qui lui étaient associées, sont ébranlées. Par la suite, le rituel profane du voyage de noces et sa recherche d'intimité (nouveauté du début du siècle), sera parfois abandonné; du moins sa signification sera-t-elle modifiée, puisque la cohabitation sert souvent de prélude au mariage. Autrefois assignée aux parents de la mariée, l'organisation de la fête se prépare par le couple. Dans plusieurs cas, des éléments variables et traditionnels de la cérémonie civile ou religieuse sont retenus, et on les adapte à sa situation. Avec la cohabitation, la formation du couple est un processus

<sup>35.</sup> Op.cit.

dont les divers moments s'éparpillent dans le temps, ce qui transforme la fonction et questionne même la nécessité d'un rite de passage<sup>36</sup>. Sans doute faut-il situer ce changement dans cette diversité des seuils sociaux et dans la multiplication des statuts incertains qui caractérisent notre époque, selon Agnès Pitrou<sup>37</sup>. Plus que n'importe quel élément du rituel, plus que la nature religieuse ou profane des éléments retenus, c'est le déplacement dans le temps du rite qui entraîne des modifications et, dans certains cas, l'éclatement ou le morcellement de la séquence cérémonielle. L'absence de ritualisation s'inscrit donc dans un continuum peu éloigné d'un certain nombre de mariages effectués par formalité. La formalisation d'un lien prendra différents visages dont les éléments conviviaux peuvent se réduire aux témoins ou inclure amis et familles d'orientation. En d'autres cas, on en retiendra souvent divers éléments symboliques inscrits dans un mariage présenté comme singulier. On réinvente la fête pour signifier son engagement selon le degré plus ou moins avancé d'une vie de couple déjà effective, accompagnée habituellement d'une cohabitation et parfois d'un enfant.

Au cours des années 80, les conflits entre les générations portant sur les rituels semblent atténués; les témoignages des femmes mariées dans les années 50 révèlent leur acceptation d'autres modèles pour leurs enfants. Autrefois, celle qui aurait cohabité aurait été marginale, dit Aurélie Gagnon; aujourd'hui celle qui se marie en robe blanche est marginale. Pour sa part, Lorraine Marcoux explique en riant que ses deux filles sont arrivées au mariage par des voies opposées, mais pour se retrouver au même point, l'une de façon traditionnelle et l'autre en cohabitant. Il arrive que des plus jeunes doivent convaincre leurs parents divorcés d'assister à leur mariage. La précarité des unions est un phénomène avec lequel chacun doit vivre; mais les familles, les couples et les amis se réjouissent encore d'une naissance, et pour eux, les couples font appel aux rituels civils, religieux ou profanes, pour célébrer le lien qui les unit, faisant ainsi un gage sur l'avenir.

<sup>36.</sup> Sur la notion du rite de passage, la séquence cérémonielle et son lien avec les changements de statuts et les moments successifs de l'existence, voir Nicole Belmont, « La notion de rite de passage », dans Les rites de passage aujourd'hui, op.cit.

<sup>37.</sup> Agrès Pitrou, « Pluralité des calendriers, unité du cycle de vie », Les âges de la vie, Actes du colloque, Travaux et documents, Cahier no. 96, INED, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, pp. 65-71.